

Procès-verbal de la SSDS (Online) le 18.10.2023 à 20 Heures

1. Bienvenue

Présent : GR Suisse Orientale : Président de la CT Andreas Schiess/ GR Suisse Centrale : Marion Zimmermann / GR Nord Ouest : Marco Rella / GR Bern-Fribourg : Carmen Hernandez-Möller / GR Grisons : Andrea Sulig / GR Plaine du Rhône : excusé / GR Romand : Silvia Nicole / GR Seerücken : Swen Rettich / GR Valais : excusé / GR Wyland : Irène Heller / Délégué de juges : Johann Beeli / Président de la SSDS : Ruedi von Niederhäusern

2. Procès-verbal du 16.08.2023

Le procès-verbal est approuvé.

3. Epreuves de Qualification CE 2023/2024 (4 Qualifications sont fixés, 2 encore en attente)

Selon l'ordre du jour : les réponses des GR concernant l'organisation des qualifications pour les CE/CM :

GR Suisse Orientale	Oui
GR Suisse Centrale	Oui
GR Nord Ouest	Oui
GR Bern-Fribourg	Non
GR Grisons	Oui
GR Plaine du Rhône	Non
GR Romand	Non
GR Valais	Non
GR Wyland	Oui

4 qualifications étaient fixées avant notre assemblée - le GR Wyland et Melanie Reist se sont proposés pour l'organisation des 2 qualifications manquantes.

Les 6 qualifications minimales requises sont donc assurées.

La date limite d'inscription pour le Continental est vers juin / juillet.

Il est suggéré qu'il serait judicieux de pouvoir effectuer des épreuves sur différents champs ou sites. Plus de variétés et de nouvelles situations pour les chiens en vue des trials internationaux, seraient d'un bon soutien. Il est dommage que ce soient toujours les mêmes groupements régionaux qui se mettent à disposition pour les épreuves, ce qui ne permet pas forcément d'avoir des terrains plus variés.

4. Election d'un nouveau délégué pour le CSC

Un nouveau membre doit être élu au conseil d'administration du CSC. Andreas Schiess a été contacté pour se présenter.

La CT voit aussi cela comme une chance d'avoir plus d'informations et d'aperçus sur la commission et remercie Andreas Schiess pour son engagement.

5. CSCCT ; Demande d'intégration d'un siège auprès de la FCS (Commission de chien de troupeau)

Urs Gehrig souhaite obtenir l'accord de la SSDS pour un nouveau délégué pour la FCI de la commission des chiens de troupeau. Comme la SSDS n'est pas membre de la SCS, notre accord devient caduc et n'est pas pertinent.

La réponse de la SSDS à Urs Gehrig est la suivante :

La SSDS est une association indépendante (elle n'est pas membre de la SCS/FCI). La SSDS n'a donc pas droit à un siège au sein de la commission des chiens de troupeau de la FCI. De plus, la SSDS n'a pas le droit de commenter la proposition.

6. Demande : concernant d'un changement de classe

Nous avons reçu une demande d'une conductrice de chien (auparavant domiciliée en Allemagne - actuellement domiciliée en Suisse) - dans quelle classe peut-elle prendre le départ en Suisse. En Allemagne elle conduisait son chien en classe 3. Peut-elle commencer directement en classe 3 en Suisse ?

Réponse de la CT :

Selon le règlement (https://ssds.ch/media/files/pdf/reglement/apr_hgh_02032022_d.pdf) page 10. Dispositions générales, chaque chien doit effectuer un test de travail avant de pouvoir participer à des épreuves de travail. Cela s'applique donc également à ce chien plus âgé et plus expérimenté.

Justification de cette réglementation : Après la loi suisse pour la protection des animaux. Chaque chien doit montrer sa propre performance dans toutes les classes avant de pouvoir accéder à des catégories supérieures.

7. Divers

Juges :

L'attention est attirée sur le fait que sur la HP de la SSDS, la liste des juges actuels n'est pas mise à jour. Le responsable se chargera de l'actualisation de cette liste.

Swen Rettich a été élu juge stagiaire lors de l'AG de la SSDS 2023. Il a reçu les documents nécessaires dans un délai respecté et doit passer son examen théorique dans un délai d'un an.

En savoir plus :

Des demandes de propriétaires de chiens d'autres races (qui ont de la peine à trouver des informations concernant d'éventuels endroits de formation) sont parvenues auprès certains GR, en vue de la formation de ces chiens - il convient d'être ouvert à ces demandes et de pouvoir proposer des réponses ou des solutions.

Ce thème concernant ces demandes, pourrait être abordé plus en détail lors d'un cours d'instructeurs.

Lors du championnat suisse de la SSDS, le GR Wyland a été contraint par le service vétérinaire de faire passer les chiens dans un bain de désinfection après leur passage.

La CT constate qu'il est important que les chiens ne soient pas conduits directement dans le bain de désinfection après leur passage, mais qu'ils utilisent d'abord la baignoire pour se refroidir et de l'eau pour boire.

Si ces bains de désinfection étaient utilisés régulièrement, la SSDS devrait vérifier le pourcentage dilué nécessaire et inoffensive pour les animaux auprès des organisateurs.

Le mail du vétérinaire responsable des CS du GR Wyland, dans lequel le bain désinfectant et l'additif ont été décrits en détail, sera transmis à tous les membres du CT.

8. Prochaine Assemblée

Aucune date a été fixée – Printemps 2024